

D'abord, quelques réflexions d'ordre général sur l'imposition. On a peine à se rendre compte qu'en 1939, c'est-à-dire il y a moins de dix ans, on acquittait des impôts réellement insignifiants, comparés à ceux de l'heure actuelle, même si on les jugeait alors très lourds. A cette époque, l'impôt par tête s'établissait à \$38.76, c'est-à-dire qu'une famille de cinq, chiffre normal, acquittait un impôt de \$194. Evidemment, comme la plupart de ces impôts revêtaient la forme de droit de douane ou d'accise, le contribuable ordinaire ne se rendait presque pas compte qu'il les acquittait parce que, la plupart du temps, on les lui dissimulait.

Au cours des années subséquentes, le Gouvernement est intervenu de plus en plus dans nos vies. Il nous faut verser des sommes très élevées en intérêts. Le ministre des Finances prélève une tranche appréciable de notre revenu en vue d'établir les services sociaux que nous avons approuvés. A cause de la guerre, notre dette s'est accrue sensiblement. Nous avons dû effectuer de grosses dépenses en vue de notre défense. Peut-être devons-nous en faire de plus grandes encore. Une forte partie de notre revenu est affectée à des entreprises de l'Etat. Nous nous occupons de chemins de fer, de cinéma et de diverses autres entreprises qui coûtent, presque toutes, de l'argent.

Il convient, je crois, que le contribuable sache précisément ce qui se passe et ce qu'il lui en coûte de faire les frais de ces entreprises. Comme je l'ai signalé tout à l'heure, l'impôt fédéral s'élevait, en 1939 à \$38.76. Aujourd'hui il s'établit à \$198. Le montant global des impôts perçus aux trois paliers est de \$259 par tête, soit l'environ de \$1,300 par famille de cinq personnes. Dans certains milieux on a l'impression, je crois, que cette moyenne ne concerne guère le citoyen ordinaire. On estime qu'elle est payée par les gens à l'aise. Rien de plus erroné. Les gens au fort revenu payent, il est vrai, des impôts élevés et l'effet s'en fait sentir surtout à l'égard des mises de fonds. Mais la somme de ces impôts ne représente qu'une faible partie du montant global. A toutes fins pratiques le moyenne est répartie entre le reste de la collectivité. La famille moyenne devra donc se rendre compte que telle est sa participation au revenu national, que tel est le montant qu'elle paie.

Il est bon de s'arrêter un instant à ce qu'elle obtient. D'abord, la famille moyenne sait ce qu'elle obtient en retour de ses taxes municipales: l'éclairage des rues, l'enseignement, l'eau courante et autres services de ce genre. Détail intéressant à noter, au cours de la période en cause, les taxes muni-

cipales n'ont pas augmenté; elles sont restées sensiblement ce qu'elles étaient, environ \$125 pour une famille de cinq. Le supplément de \$875, qui s'y est ajouté depuis, représente presque exclusivement des taxes fédérales. Il importe donc que les gens qui portent ce fardeau, ceux qui essaient de subvenir à leur subsistance, sachent bien ce qu'ils paient. En fin de compte, \$1,300 ce n'est pas de la menue monnaie. Si chaque famille se rendait compte de ce qui arrive, elle s'intéresserait plus à ce qui se passe.

J'en arrive ainsi à la question de l'économie. Je ne veux pas ressasser toutes sortes de vieilles rengaines au sujet de l'économie. Le ministre des Finances, il a toute ma sympathie, disait dernièrement à la Chambre que ce n'est pas une mince tâche que de réduire les dépenses au minimum. Il disait aussi qu'il a plus fait en ce sens,—ce ne sont d'ailleurs pas ses propres termes,—que tout autre membre de la Chambre. Il en est peut-être ainsi, mais en somme il est le seul qui en ait réellement l'occasion.

Il est assez difficile d'abandonner les dépenses du temps de guerre. Il est agréable de dépenser et, je le répète, plutôt difficile de cesser. Le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements m'entendra certes avec plaisir lui rappeler ce qu'il a dit à l'automne de 1945 en cette enceinte, en réponse à une de mes questions. Je cite:

Je crois que l'honorable député pourrait retrancher un million de ce montant, sans que cela constitue une somme importante dans le bill des crédits de guerre.

Ce n'est pas une somme bien importante pour lui, mais dans Muskoka-Ontario un million de dollars est un assez gros montant. Après avoir pris l'habitude de dépenser à ce rythme, il est très difficile de diminuer les dépenses. Je dirai un mot maintenant de l'augmentation du nombre de fonctionnaires au service de l'Etat. Je reconnais que certaines raisons peuvent motiver cet accroissement rapide, mais les chiffres n'en sont pas moins intéressants. En 1939, il y avait 46,000 fonctionnaires; en 1944, leur nombre était passé à 113,000; et en 1946, à 137,000. On a atteint un maximum de 173,000 y compris les employés des sociétés de la Couronne, mais il y a eu régression sensible depuis lors.

Puisque l'Etat a encore plus de 150,000 personnes à son service, on ne peut guère savoir si l'effort économique d'après-guerre s'est le moins ralenti. A mon sens, il y aurait beaucoup à faire si le ministre voulait seulement s'endurcir le cœur. Je lui déclare, animé du plus grand désir de lui être utile,—il n'ignore pas, j'en suis sûr, que c'est toujours ce

[M. Macdonnell (Muskoka-Ontario).]